



Denis : 06 19 76 38 85

Journée du samedi 19 avril 2025 Nemours centre historique et forêt de Nanteau

Après un tour dans le centre historique nous longerons le canal du Loing puis cheminerons sur les sentiers vallonnés de la forêt de Nanteau et de Nemours. Parcours en forêt non reconnu.

21 km. 6h00 de marche Dénivelé positif : 184 m. Dénivelé négatif : 184 m.

Point haut : 101 m. Point bas : 59 m. Repas tiré du sac.

Carte IGN 2418 SB

Rendez-vous :

8h30 (car 1 heure de route) au cimetière de Paray ou 9h30 Parking entrée face au 25 rue Tiers à Nemours. Tourner à gauche dans le parking et se garer tout au nord côté passerelle sur le Loing. A droite se tient le marché du samedi.

GPX : 48.270749, 2.695189 préciser « éviter autoroute » dans Waze

Indemnisation covoiturage : 9€ (130 km)

Descriptif

Nous longerons le Loing vers le vers le sud jusqu'à l'église Saint Jean Baptiste, traverserons le Grand-Pont pour contempler le Château de la rive droite pour revenir rive gauche dans le parc du Château. Si c'est ouvert, par la Minoterie nous ferons un aller/retour sur l'île du Perthuis. Après un coup d'œil à un ancien moulin à eau sur un bras du Loing nous suivrons la Voie Verte le long du canal jusqu'à l'écluse de Bagneaux-sur-Loing où nous changerons de rive. Au pont suivant nous traverserons canal et Loing et suivrons le GR13 puis à gauche un PR pour pénétrer dans la forêt de Nanteau. Un chemin non balisé NE nous conduira à la Mer de Sable, puis SO au Monastère de Bethléem. Nous retrouverons le PR que nous suivrons jusqu'à la Grotte du Troglodyte puis jusqu'au Pain de Sucre. Par un court sentier non balisé nous retrouverons le GR13 qui nous conduira jusqu'au Crottes du Loup avant d'entrer dans Nemours. Nous traverserons le Gand-Pont sur le Loing et continuerons jusqu'au canal que nous suivrons NE jusqu'au parking.

Animateur : Denis.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**.
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**.
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier